

## Association des Propriétaires de PREFAILLES

### Assemblée Générale du 12 août 2002

Le Président, Michel THIBAUT, déclare la séance ouverte à 17H45 et présente le rapport moral.

« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis. »

Merci à vous tous d'être là si nombreux.

Le C.D. et moi-même sommes heureux d'accueillir 44 nouveaux membres venus rejoindre l'A.P.P. depuis l'an passé, effectif en légère augmentation, comme vous le précisera notre Trésorière. Je dois excuser les absences de notre V.P. Paul BOURON et de Gérard NADAUD, empêchés.

Notre ordre du jour étant chargé, mon rapport moral sera bref, rappelant évidemment les faits marquants de 2001-2002, mais laissant une large part au débat auquel M. le Maire participera.

Nous allons immédiatement procéder aux formalités habituelles de toute A.G.

Vous avez reçu, à la mi-décembre, le P.V. de l'A.G. du 10 août 2001. Je le soumetts à votre approbation, en remerciant notre Secrétaire, Yvonne RICORDEL, de le rédiger aussi conforme et détaillé ;

Le P.V. est approuvé à l'unanimité. Je vous remercie.

Applaudissements.

Quitte à faire quelques redites avec le bulletin municipal, je rappellerai les principaux travaux réalisés ou prévus dans un très proche avenir. M. BRANCHU, adjoint, m'en a fourni une liste non exhaustive.

L'émissaire des eaux pluviales de la grande plage, dont la réfection devenait urgente, a été enfin réalisé.

Peu spectaculaire quand on ne l'a pas vu au mois de mars, ce chantier nécessaire a pesé sur les finances communales. L'assainissement des E.U. a été poursuivi dans les rues Bonne Fontaine, des Roses, le passage St Vincent et l'impasse de l'Ensoleillée. Aménagement également dans la rue des Vagues et de Mesnil Riant. Maintenant, c'est au tour des rues St

Dominique et Ste Anne. L'éclairage public a été poursuivi rue de la Fosse Auray, de la Renaudière et de l'Apcheu. Les projets existent pour les rues de la Noë-Gat et de la Carrière.

Les baigneurs de la Grande Plage ont pu utiliser, avec plaisir, la nouvelle douche esthétique et fonctionnelle que nous avions demandée. Est-ce bien utile de conserver l'ancienne ? A notre grande satisfaction, une de nos requêtes a été également entendue. En effet, chaque fin de saison, je sollicite un entretien avec M. le Maire pour faire le point et lui déposer, une liste de suggestions et de petits travaux peu onéreux que nous aimerions voir réaliser. Je lui avais proposé, à titre d'exemple, l'enfouissement de la ligne aérienne téléphonique desservant l'Algéco des SNSM qui barrait l'arrivée à la grande Plage sur toute la largeur. Ceci a été réalisé au printemps, et nous vous en remercions M. le Maire. Enfin, l'automne verra la démolition de 2 maisons de la rue Ste Anne, prélude au redressement de cette voie, ainsi que l'amorce de la réfection de la rue de la Prée, jusqu'à l'impasse du Monoir. Vous avez pu prendre connaissance des plans en mairie.

La SNSM, qui veille à notre sécurité sur les 3 plages principales, a continué de bénéficier, bien sûr, de notre aide par un don de 2000 F. M. le Maire nous a confié, l'autre jour, que la surveillance de la plage de l'Etang, située en partie sur le domaine communal était à l'étude. Souhaitant marquer notre reconnaissance aux pompiers bénévoles de la Plaine-Préfailles, dont les interventions sont nombreuses, j'ai proposé au C.D. de gratifier leur Amicale d'une aide de 1000 F pour une œuvre sociale à déterminer.

Dans le même ordre d'idée, j'ai cru bon d'apporter le soutien de notre association aux préfaillais qui avaient pris l'initiative d'organiser leur premier Téléthon. Une somme de 500 F leur a été versée.

Ces 3 actions témoignent de l'intérêt que l' A.P.P. porte à la vie préfaillaise.

Si beaucoup d'entre nous ne résident que partiellement à Préfailles, nos pensées et notre cœur ne sont jamais très éloignés de la Pointe St Gildas. Un de mes vœux personnels et constants est de rapprocher plus étroitement 2 populations qui, parfois, vivant sur le même territoire, semblent un peu s'ignorer et poursuivre des objectifs différents. Un dialogue confiant et positif demeure la condition sine qua non d'une harmonieuse collaboration entre l'A.P.P. et les élus.

Les fidèles de nos A.G. n'entendront plus notre enième demande, que je formulais en votre nom, celle de la création d'un poste de policier municipal. Vœu satisfait puisque la municipalité l'avait inscrit à son programme électoral. Les effets n'en seront, peut-être, pas immédiats mais faisons confiance aux responsables pour en tirer le meilleur. L'avenir le dira.

Je sais que tous, autant que nous sommes, souhaitons un Préfailles propre, fleuri et accueillant. De ce côté là, je commencerai par le meilleur.

La municipalité a passé un contrat de nettoyage régulier avec une entreprise spécialisée. Son efficacité semble très appréciée, si j'en juge par les échos que j'en perçois.

Le fleurissement de la commune est en progression.

Cependant, sans doute serez-vous d'accord avec moi, pour voir cet effort contrarié par une débauche abusive, anarchique et détestable de panneaux publicitaires ventant les

mérites des matelas à prix coûtant, des surplus américains (comme s'il en existait encore plus de 50 ans après), de cascadeurs fabuleux etc...etc.

Parfois, pas un lampadaire ou panneau de signalisation qui ne soit agrémenté, si j'ose dire, de cette décoration regrettable. A cette pollution visuelle s'ajoute, parfois, une pollution sonore avec des haut-parleurs aux décibels agressifs. M. le Maire, n'avez vous pas une possibilité légale de réglementer ce qui défigure votre commune ?

Nous vous en saurions gré.

Il faut que vous sachiez également que la Municipalité a vendu à un particulier le camping de Port-Meleu. Ce dernier profitera des aménagements de confort pour être classé 3 étoiles dans un proche avenir. Le montant de cette transaction devrait aider la réalisation des investissements prévus sur le terrain dit « JALLAIS » ; De son côté, le propriétaire du camping Eléovic, homologué désormais 4 étoiles, a changé. Qu'on le veuille, ou non, le style des vacances évolue et l'A.P.P. constate, avec satisfaction, que la Municipalité veille, dans ses cahiers des charges, à ce que le caractère particulier de Préfailles ne s'en trouve pas altéré.

Enfin, j'ai été saisi d'une demande d'ouverture de notre association, ce qui modifierait ses statuts. Les membres du C.D. ont émis des avis différents sur l'opportunité de cette démarche. Lors de la dernière réunion, le C.D. a décidé de mener une étude, sous la responsabilité de P. DESAUBLIAUX, pour en déterminer les conséquences juridiques. Il est trop tôt pour en parler plus précisément. Si une majorité favorable se dégage, l'A.G. extraordinaire que vous constitueriez à ce moment là, statuera.

Je pense vous avoir dit l'essentiel et je vous remercie de votre attention. »  
Applaudissements.

Le Président donne la parole à Mme Liliane SAGER pour

#### Le rapport financier :

247 familles adhérentes, soit 44 nouvelles.

Recettes : 1943.97 €

Dépenses : 1289.68 €

Solde au 10.08.2001        367.84 €

Solde au 12.08.2002        1022.13 €

Le compte rendu financier est approuvé à l'unanimité.

Applaudissements

## Elections au Comité directeur :

Membres sortants : Mme RICORDEL - MM NADEAU-PUGET (démissionnaire)

Un seul candidat nouveau, M. DUROS, habitant la villa MICAËLA en été, se présente, insistant sur le grand intérêt qu'il porte à Préfailles qu'il fréquente depuis très longtemps et dont il aime le caractère familial et calme.

Mme RICORDEL, Mm DUROS et NADEAU sont élus à l'unanimité moins une abstention.

## Proposition d'utilisation du fond de réserve : Plantations

L'A.G. 2001 avait décidé que les SICAV d'un montant de 25201 F, et qui rapportent un revenu modeste, seraient utilisées, en partie, pour l'embellissement de Préfailles qui est un des objectifs définis par les statuts.

Il est prévu de planter 10 pins parasols en bordure du plateau de la chapelle, au-dessus du talus qui surplombe l'avenue de la plage ERIC TABARLY.

Le Président, ayant présenté le projet en détail, demande à l'assemblée son approbation.

Le projet est approuvé - 2 voix contre et 4 abstentions.

Le Président invite alors M. le Maire à le rejoindre sur l'estrade pour exposer les projets de la municipalité et répondre aux questions écrites reçues préalablement.

Mme GARCET s'étonne qu'il n'y ait plus de club de plage pour les petits à Préfailles.

M. le Maire explique que la demande de renouvellement de bail n'a pas été déposée en temps voulu auprès des Services maritimes (seuls habilités à recevoir les demandes de concession). La mairie ne pouvait prendre de décision sans l'accord des dits services.

M. MOLLAT pose la question du coût et du financement des travaux projetés et de leur répercussion sur les impôts locaux.

M. le Maire confirme ses propos du mois de Juillet, que les projets seraient financés de 9 à 95 % par des organismes publics (Conseils Régional et Général, Communauté Européenne) et que les impôts locaux resteraient inchangés. M. le Maire regrette alors d'avoir à répondre à ces questions avant d'avoir parlé des projets et ainsi de mettre, pour ainsi dire, la charrue avant les bœufs.

Cependant, il donne des explications complémentaires. En effet, lors de la précédente réunion publique, on annonçait un certain nombre de chiffres sur des aides possibles. Il y a des projets qui peuvent être financés jusqu'à 90 %, voire 95 % mais certainement pas l'ensemble.

Les projets liés à l'environnement peuvent être subventionnés à hauteur de 95 %. Ceux liés au tourisme à hauteur de 80 % (Région 25 %), Département 25 %, Fond européen 30 %. D'autres projets peuvent l'être à 20 %, certains pas du tout.

« En fonction des projets que nous mettrons en place les plans de financement seront examinés en C.M. et comme toutes les séances des conseils municipaux sont publiques, la transparence existera.



L'engagement que j'ai pris est un engagement fort, nous souhaitons mener les projets sans augmenter les impôts.

La remise en état de la rue des Mures entrera dans un plan global de la voirie. »

Une lettre de Mme BOURON soulève le problème du « Préfaillles Gay » et des plages abandonnées aux nudistes.

« Je sais, dit-elle, que, maintenant, il sera difficile de les faire partir. On dit aussi qu'il y aurait de la drogue qui arriverait par mer, la nuit ! Il n'est plus possible de laisser des jeunes aller librement se promener de ce côté-là ». Applaudissements nourris.

« C'est un vrai problème qui a pourri depuis 15 ans, reprend le Maire. Cet espace était devenu un espace de « non-droit ». Trouver une solution fut notre objectif prioritaire. Notre souci a été de sécuriser cette zone qui n'appartient pas à la commune mais en partie au conservatoire du littoral et en partie au Conseil général. Pour contrôler et empêcher le naturisme de s'étendre, nous l'avons autorisé dans un certain espace, nous réservant la possibilité de sanctionner voyeurisme et exhibitionnisme. Une équipe de 2 gendarmes en V.T.T. (fournis par les communes de Préfaillles et de la Plaine sur Mer) patrouille sur le chemin côtier. Pour l'été, un deuxième policier municipal a été engagé. Tous deux passent 3 fois par semaine, à cheval, et sont plus rapides et plus en sécurité.

Les parkings sauvages seront repoussés, l'année prochaine, à plus de 400 m de la côte. Nous souhaitons pouvoir nous promener sur le chemin des Douaniers en toute sécurité. Cette année, aucune plainte n'a été déposée en mairie contre 15 l'an passé. J'espère que nous allons dans le bon sens. » Vifs applaudissements.

Le Président remercie le Maire pour ses explications très claires et très précises. Il souhaitait que les réponses aux questions des membres soient données avant que le long exposé des projets soit abordé.

M. le Maire reprend la parole. Il explique dans quel esprit la nouvelle municipalité a décidé de travailler au bien commun de Préfaillles. « L'important est surtout la manière de faire. Après avoir réfléchi aux grands projets pour les 10 ans à venir, nous avons choisi de travailler avec une méthode liée à la communication et à la concertation. Retrouver l'esprit de la création de la commune en 1908 en l'adaptant aux besoins de l'actualité : Bientôt 1200 résidents permanents et de plus en plus de véhicules à la Pointe St Gildas. Il faut des infrastructures pour gérer cet afflux. On a décidé de soumettre les projets des bureaux d'étude à l'ensemble des Préfaillais qui paient une taxe sur la commune. L'esprit est là : on travaille avec l'ensemble de la population et on prendra des décisions en fonction des financements possibles.

Le même Cabinet Paysages de l'Ouest va examiner vos remarques et suggestions et nous referons des réunions avec les associations et groupements de personnes qui souhaitent continuer à travailler avec nous.

Cela ne veut pas dire arrêter les projets, mais cela veut dire être d'accord sur certains projets qui seront lancés, s'ils bénéficient de subventions, et pour d'autres continuer la réflexion et examiner d'autres solutions.

Quels sont les projets ?

### 1) Agrandissement du cimetière

Pas de remarques ou de critiques à son propos.

Apporter de nouveaux services : columbarium, jardin du souvenir, toilettes...

### 2) Restaurant Scolaire

Cette construction est absolument indispensable pour éviter des allées et venues par tous les temps entre l'école et la salle des fêtes servant de cantine. Les travaux démarrent la semaine prochaine.

### 3) Rénovation de la Route de la Prée

Projet déjà envisagé par l'ancienne municipalité. Cette voie est dans un état déplorable. Nous avons lancé une première tranche absolument nécessaire : réfection des réseaux gravitaires, eaux fluviales et assainissement puis effacement des réseaux électriques et téléphoniques avec mise en place d'une voie cyclable. La route, trop étroite, sera en sens unique descendant.

### 4) Rénovation de la Pointe St Gildas

La Pointe St Gildas est, le 2<sup>ème</sup> site le plus visité de Loire Atlantique, avec un nombre de véhicules impressionnant. Cette zone a été saccagée à cause de la marée noire, la lande est abîmée.

Notre projet est de réimplanter la flore de la côte sauvage, revégétaliser les 7 hectares autour du sémaphore, créer un 2<sup>ème</sup> sentier de promenade avec explications de la période 39-45, en bénéficiant de subventions importantes. Cet espace restera réservé aux piétons, les parkings se faisant en amont. Il faut améliorer aspect et stationnement sur la corniche du port et la zone commerciale. Cela exige une réflexion importante. Si des subventions nous sont accordées, c'est la première des choses que nous pourrions réaliser.

### 5) Terrain dit Jallais

Préempté par la commune, sa superficie est de 1,2 hectare. Après réflexion avec les habitants, le besoin est apparu d'une Maison des Associations avec aménagement de parkings dans un cadre de verdure et un espace paysager de promenade avec jeux pour les petits et équipements sportifs pour les adolescents.

On pourrait peut-être créer des kiosques pour certains services...

La zone piétonnière doit gagner du terrain dans le centre bourg.

Priorité aux piétons et aux vélos.

## 6) La Grande Plage

Nous souhaiterions agrandir la plage en récupérant sur les parkings. Plus de place pour les baigneurs et le club de plage.

Nous garderons le manège.

## 7) Sens de circulation

L'idée de la réflexion est de diriger les voitures des gens de passage vers les parkings. Le plus imposant sera celui du terrain dit Jallais, suivi de l'avenue Eric Tabarly.

Autre impératif, limiter la vitesse dans le bourg avec une sécurisation des piétons et des vélos.

La proposition de Paysages de l'Ouest est intéressante, mais n'est pas la seule possible :

- Sens unique sur la corniche de la Grande Plage à la Source, voire Port-Meleu
- Piste cyclable à double sens
- Effacement des réseaux électrique et téléphonique
- Création de quelques parkings

L'idée est-elle bonne, est-elle mauvaise ?

On peut envisager différemment, quelque chose de mixte avec des aménagements pour réduire la vitesse.

Notre volonté n'est, en aucun cas, de renvoyer le trafic sur les petites routes et les chemins vers l'arrière.

Seules les rues de la Soure et de Quironard sont assez larges pour une circulation plus importante. Il faudra trouver des aménagements pour réduire la vitesse, ainsi que dans les rues Chauvet et de la Mairie.

## 8) Protéger le chemin des Douaniers

Le chemin est de plus en plus détérioré et les falaises minées par la mer à plusieurs endroits.

## 9) Transfert de la Mairie à la Salle des Fêtes

La Mairie actuelle ne répond plus aux besoins d'une population de bientôt 1200 personnes. Manque d'une salle des mariages, de bureaux pour les services techniques et administratifs, les élus, le Maire.

Les locaux libérés abriteront une « médiathèque » proche de l'école et offriront plus d'espace pour la bibliothèque.

Tout cela demandera de l'argent et des subventions.

Notre budget n'est pas très important, et nous ne souhaitons pas augmenter les impôts.

Voilà ! »

Des applaudissements éclatent pour saluer cette bonne nouvelle et l'exposé très détaillé de M. le Maire que le Président remercie.

Un assistant demande que l'on parle du plateau de la Chapelle.

Le Maire répond à ce propos que rien ne sera fait sur le plateau de la Chapelle tant que l'association propriétaire n'aura pas pris de décision. Pour être tout à fait clair, la Municipalité actuelle respecte les propriétaires et ne prendra aucune décision sans leur avis.

### Questions diverses

Le Président fait circuler des photos significatives prises par M. de POULPIQUET sur le stationnement de camping-cars face à la mer sur la corniche.

M. de POULPIQUET se dit rassuré par les propos du Maire au sujet du kiosque envisagé à Margareth, qualifié par ce dernier « d'invention d'artiste », personne ne l'ayant demandé. Mme CORBIN, représentée par M. Bernard NAUX, exprime les craintes des riverains de la corniche du Pilier, regroupés en association.

Ils sont unanimes à :

- Demander la limitation de la vitesse
- Penser que le sens unique n'apparaît pas déterminant
- Estimer que les pistes cyclables seront source d'accidents
- S'élever contre les aires de stationnement

Les corniches, précise leur rapport, doivent impérativement rester des lieux de plaisir, de promenade privilégiée, et ne doivent pas être défigurées par des parkings.

Le Maire reprend la parole pour répondre à M. NAUX, l'assurant que la Municipalité est convaincue de la nécessité d'associer les différents groupes de travail à sa réflexion. Il y a déjà eu 2 réunions, et « vous serez invités. » Applaudissements.

Le Président confirme que l'A.P.P. a été invitée aux réunions mais, n'ayant pu se déplacer en février et mars, il en a reçu les comptes rendus. Il invite chacun à se manifester personnellement.

M. Bertrand DURAND - GASSELIN fait ensuite la synthèse d'une lettre écrite au Maire. 3 sujets :

- Un rond-point à l'entrée principale de Préfailles  
N'y aurait-il pas une solution ?
- Un point très litigieux, celui de la piste cyclable en site propre, de la Raize à la Grande Plage.
- Bonne note est prise d'une participation aux groupes de travail.

M. le Maire répond :

- Qu'un rond-point est prévu à l'entrée de Préfailles par Quirouard en même temps que le contournement de la Plaine sur Mer
- Que le rond-point « Préfailles Centre » est impossible techniquement à cause d'une maison située à droite sur la D 313

- Que la piste « vélo en site propre » se fera en arrière de la commune avec l'aide du Conseil Général.

Il y a la possibilité de circuler en vélo sur la corniche entre la Grande Plage et l'Anse du Sud, conjointement avec les riverains qui seront seuls autorisés.

Des barrières seront installées pour en interdire l'accès.

J'ai oublié, poursuit-il, de vous parler du réaménagement du Port de la Pointe St Gildas.

Le Conseil Général vient de lancer une étude de faisabilité conjointe des ports de la Gravette et de St Gildas, le premier plutôt destiné à la pêche professionnelle, et le second à la plaisance. Conclusions en juin 2003, et prise de décision avant début 2004. Vifs applaudissements.

M. Bertrand DURAND-GASSELIN regrette que l'A.P.P. n'ait pas pu apporter son avis dès le début de la réflexion sur les projets, estimant que la représentativité de l'A.P.P. est ainsi minimisée.

Le Président, Michel THIBAULT, acquiesce à ce propos en disant que justement, conscient de la nécessité pour l'A.P.P. de manifester son désir de participer au développement et à l'amélioration de Préfailles, il avait demandé à la Municipalité précédente que Paul BOURON, Vice-Président et architecte, fasse partie de la commission chargée de l'aménagement du terrain JALLAIS.

Pour ce qui est des projets actuels, il fallait attendre les propositions des bureaux d'études missionnés par la Municipalité, et qu'il ne pouvait se permettre d'émettre des avis sans en référer à son C.D. et être mandaté par une A.G.

Un intervenant exprime ses craintes quant au bruit sur le terrain Jallais.

M. le Maire propose de travailler ensemble et de mettre en place une Charte du silence pour régler les problèmes qui pourraient se poser. Applaudissements.

M. DESAUBLIAUX revient sur les problèmes des financements et des impôts locaux.  
« Quel va être l'impact de l'intercommunalité sur la charge fiscale ? »

M. le Maire : « La communauté de communes aura un coût sur votre taxe d'habitation. Récupérant la compétence « ordures ménagères », cela coûtera forcément plus cher dans l'avenir, du fait du tri sélectif au porte à porte, et du traitement futur, dans un autre site que St Michel Chef Chef.

Actuellement 80 % des maisons sont raccordées à l'assainissement.

Pour la voirie, il faudrait consacrer 20 ans des revenus de la commune !

« En conclusion, je dirai que l'augmentation des impôts suivra celle du coût de la vie. »

Le Président remercie encore M. le Maire, invite l'assemblée au pot de l'Amitié, et clot la séance à 19H35.





### Composition du Comité de Direction

PRESIDENT : Michel THIBAUT - 32 Rue Chauvet - 02.40.21.62.09.  
VICE-PRESIDENT : Paul BOURON - 6 corniche du Fort - 02.40.64.50.37  
SECRETAIRE : Yvonne RICORDEL - 44 Route de Quironard -  
TRESORIER : Liliane SAGER - 9 Rue du Haut-Préfailles -02.40.21.62.18  
MEMBRES : Joël BOQUIEN - 3 Rue St Dominique -02.40.21.63.72.  
Jacques DAUVIAU - 30 Rue du Haut-Préfailles -02.40.64.57.70.  
Patrice DESAUBLIAUX - 9 route de la Pointe St Gildas -  
02.40.64.50.79.  
Daniel DUROS - 7 Corniche du Pilier - 02.40.64.56.87.  
Gérard NADEAU - 49 Rte de la Pointe St Gildas - 02.40.64.56.21.